

*Politique laitière*

subsidés seraient diminués, que la production totale de lait serait réduite de 500 millions livres, que les importations seraient par ailleurs augmentées. Ces bruits courent depuis novembre 1975 sans démenti formel par le gouvernement. La seule réponse que les producteurs ont obtenue après maints efforts lors d'assemblées spéciales, de rencontres avec les députés du Québec particulièrement et de l'Ontario, c'est que les députés du Québec, du parti libéral, ont formé un comité spécial pour étudier la question et faire des propositions, mais ce comité est à l'ombre du caucus; ce n'est pas un comité de la Chambre. Il ne s'agit donc pas d'un comité parlementaire, mais d'un comité politique, d'où l'importance de ce débat aujourd'hui face à la nation.

Il est fondamental que les élus du peuple expriment carrément leurs positions, leurs inquiétudes et leurs convictions, sans cachette, sans détour. Il n'est que normal non plus qu'il soit question à l'occasion d'un débat sur la politique laitière à la Chambre, d'en parler avec le même plaisir et la même ardeur que s'il s'agissait de la production du blé.

Monsieur le président, en avril dernier, en 1975, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) annonçait la nouvelle politique laitière nationale à long terme, et j'insiste là-dessus. Il disait, entre autres, qu'un prix de base de \$11.02 serait établi, lequel prix serait indexé régulièrement au cours des cinq années subséquentes afin de tenir compte de l'augmentation des coûts de production. Une formule d'indexation avait donc été proposée par le ministre à la Chambre. Un montant de 266 millions de dollars était alors destiné à payer une subvention de \$2.66 les 100 livres sur une quantité de lait requise de 10 milliards de livres, ce qui était estimé nécessaire au marché canadien et ce qui représentait un accroissement de la production à être subventionnée de 5 p. 100.

Enfin la politique consacrait le principe de l'autosuffisance canadienne, ce qui veut dire que les Canadiens étaient capables de prendre les moyens nécessaires pour se nourrir eux-mêmes en produits laitiers, c'est-à-dire que la consommation canadienne serait assurée par la production canadienne sauf dans des cas exceptionnels. Cela, monsieur le président, c'était il y a un an, pratiquement jour pour jour. Le ministre alors concluait dans l'annonce de sa politique en disant, et je cite le ministre:

Je crois que cette nouvelle politique replacera l'industrie sur la bonne voie et que les prochaines années apporteront aux producteurs et aux transformateurs une période de stabilité et d'expansion.

Mais voilà, monsieur le président, dès le mois de novembre, il s'est produit certains événements, dont la détérioration du revenu net escompté. Les producteurs n'ont pas reçu, malgré l'engagement formel du gouvernement, leurs \$11.02 annoncés, les usines ont augmenté leur part de 8c., ce qui a réduit le prix reçu par le producteur à \$10.94, dont on doit soustraire aussi les frais d'exportation qui étaient à ce moment-là de 15c.

● (1440)

Le quota global d'importations de fromage a été porté pour l'année à 50 millions de livres, sans restriction sur le genre de fromage importé, alors que les importations moyennes des cinq dernières années avaient été de 39 millions de livres. Les 11 millions de livres de fromage importés en trop entraînent une production accrue de 5.77 millions de livres de beurre et de 11 millions de livres de poudre de lait, alors que ces marchés sont déjà surchargés. Enfin, malgré l'engagement formel du gouvernement fédéral, il y a un an, les frais d'exportations de la poudre de lait ont augmenté à compter de 15c. qu'ils étaient avant le 1<sup>er</sup>

avril à 45c. en avril et à 90c. en juillet. Les pressions des producteurs entraînent une baisse à 65c. et la création d'un fonds de compensation pour les frais d'exportations.

Monsieur le président, le 4 novembre 1975, le ministre de l'Agriculture révélait les bases de la nouvelle politique laitière pour l'année 1976-1977. Les producteurs ont reçu cette annonce comme une sorte de coup de massue. Ils l'ont appelée «le coup de massue du 4 novembre». Vous comprendrez avec moi la valeur de cette argumentation. Les frais d'entreposage et de commercialisation, à la suite de cette annonce du 4 novembre, deviennent payables à même le budget. Si ces frais se chiffrent à 40 millions de dollars en 1976 et 1977, comme on le prévoit, le budget pour les subventions proprement dites de 266 millions en 1975 et 1976 à 222 millions en 1976 et 1977, ce qui représente une diminution.

Comme on estime que les besoins du marché exigeront 9.5 milliards de livres de lait, cela suppose une subvention de \$2.34 les 100 livres aux producteurs par rapport à une subvention de \$2.66 l'an dernier. Cela représente donc—et j'attire sur ce point l'attention de tous mes collègues à la Chambre—une diminution de 32c. Le prix reçu par les producteurs passerait donc à \$9.97 les 100 livres au lieu de \$12.06 et \$11.02.

Monsieur le président, il s'agit là d'un changement de politique radical du gouvernement. Le ministre de l'Agriculture, dans sa déclaration de politique à long terme, en avril 1975, a pris avec les fédérations de producteurs un engagement formel et pas n'importe où, mais à la Chambre des communes. Il a dit qu'il s'engageait à faire sa part en tant que gouvernement pour assurer une production à long terme, l'autosuffisance canadienne, la sécurité du revenu du producteur et un contrôle maximum des importations.

Monsieur le président, je cite le ministre de l'Agriculture: c'est important de relater cela, d'autant plus que le ministre nous fait l'honneur de sa présence cet après-midi.

Le gouvernement s'est engagé depuis longtemps à élaborer une politique laitière globale à long terme. Il n'en tient maintenant qu'à l'industrie d'assumer ses responsabilités et de contribuer au succès de la politique.

Donc, le ministre à ce moment-là prenait un engagement et disait aux producteurs: Allez dans le champ, allez produire, soyez sans inquiétude; nous ne vous lâcherons pas, nous vous garantissons des prix minima.

Voilà donc l'engagement et le ministre disait:

Il n'en tient maintenant qu'à l'industrie d'assumer ses responsabilités et de contribuer au succès de la politique.

Monsieur le président, c'est exactement ce que les producteurs ont fait. Ils sont retournés chez eux, se sont disciplinés, se sont conformés à leur quota de production, ont payé les frais d'exportations et ont suivi les directives de leur fédérations respectives. Ils ont nourri la population canadienne, personne ne peut le nier. Monsieur le président, aujourd'hui même, pas un an ne s'est écoulé, le ministre est revenu sur ses positions, plutôt que déterminé à négocier face à face, comme avec des partenaires égaux, avec les autorités, les représentants dûment élus des fédérations, et il laisse courir des bruits, donne une sorte de coup de massue assez hypocrite d'ailleurs, et juge les réactions pour essayer d'en venir à un moyen terme, et je «mettrais ma main au feu», monsieur le président, que le 1<sup>er</sup> avril prochain le ministre se lèvera à la Chambre pour nous annoncer cette politique, il dira qu'après...

**Une voix:** Un autre poisson d'avril!

**M. Fortin:** Un autre poisson d'avril!

... il dira qu'après de longues négociations avec les fédérations de producteurs, après une année d'expérience: